Baccalauréat général et technologique 2027 - Session Normale Oraux EDS Terminale - Documents à fournir par le candidat individuel

	Durée épreuve	Documents à transmettre au jury avant l'épreuve	Date de transmission au rectorat	Documents à remettre au jury le jour de l'épreuve
Arts plastiques	Oral 30 mn Temps de préparation : 10 mn	Document de synthèse	**A transmettre au rectorat à l'adresse : dec.bac@ac-nice.fr, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	Carnet de travail Projet constitué d'une ou de plusieurs réalisations plastiques (4 maximum) et d'un document de synthèse
Cinéma-audiovisuel	Oral 30 mn (sans préparation)	Réalisation audiovisuelle (10 mn maximum, sur support DVD, fichier MP4, clé USB) et carnet de création	**A remettre au centre épreuve figurant sur la convocation, à l'attention de l'enseignant de CAV, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	
Danse	Oral 30 mn Temps de préparation : 30 mn	Document de synthèse (1 ou 2 pages)	**A transmettre au rectorat à l'adresse : dec.bac@ac-nice.fr, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	Le candidat apporte le jour de l'épreuve les différents carnets qu'il a constitués
Histoire des arts	Oral 30 mn (sans préparation)	Dossier consistant en 2 portfolios sur clé USB	**A remettre au centre épreuve figurant sur la convocation, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	Le candidat est muni d'une copie de la clé USB et d'un dossier imprimé comprenant un tirage des documents à remettre au jury dès le début de l'épreuve et un document de synthèse
Musique	Oral 30 mn (sans préparation)	Document de synthèse (2 pages maximum)	**A remettre au centre épreuve figurant sur la convocation, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	
Théâtre	Oral 30 mn Temps de préparation : 30 mn			Le candidat se présente avec une proposition de jeu préparée sur un extrait de la pièce, pour chacune des deux œuvres inscrites au programme Le jury dispose du carnet de bord comprenant un document de synthèse
Langues Littératures et cultures étrangères et régionales	Oral 20 mn (sans préparation)			Le candidat remet à l'examinateur au début de l'épreuve un dossier personnel
Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale (S2TMD)	Pratique 50 mn Temps de préparation : 30 mn pour la pratique théâtrale	Pratique musicale pour les candidats relevant d'un parcours de formation en composition-création : Dossier d'œuvres personnelles à communiquer au jury 5 jours avant le commencement des épreuves	**A transmettre au rectorat à l'adresse : dec.bac@ac-nice.fr, avant** **Mercredi 5 mai 2027**	Pratique chorégraphique : enregistrement musical de la composition sur support numérique Pratique musicale instrumentistes et chanteurs : 2 exemplaires des partitions du programme Pratique théâtrale : liste de 5 à 7 scènes préparées et accompagnées chacune d'une courte note d'intention

Textes de référence :

Arts : Note de service du 15/07/2021 - BOEN n° 30 du 29 juillet 2021

LLCER : Note de service du 23 juillet 2020 parue au BOEN spécial n° 6 du 31 juillet 2020
modifiée par la note de service du 13/07/2021 - BOEN n° 30 du 29/07/2021

S2TMD : Note de service du 11/02/2020 - BOEN spécial n° 2 du 13/02/2020
modifiée par la note de service du 15/07/2021 - BOEN n° 30 du 29 juillet 2021